

## Attestation de mise en candidature

Membre du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

---

En fonction de la Charte canadienne des droits et libertés et des lois et règlements de l'Ontario (Loi sur les élections municipales et Loi sur l'éducation), les candidates et les candidats qui désirent siéger au Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du Conseil scolaire catholique MonAvenir doivent attester répondre aux critères d'éligibilité suivants :

- Veuillez Je suis inscrit (e) auprès de ma municipalité comme contribuable (taxes municipales) des conseils scolaires catholique de langue française ;
- ... Je suis catholique;
- ... Je possède le français comme langue maternelle apprise et encore comprise;
- ... Je suis âgé(e) d'au moins 18 ans;
- ... J'ai le droit d'occuper une charge officielle en vertu de la Loi sur les élections municipales ou de toute autre loi.

---

Cette déclaration atteste de mon éligibilité à titre de candidate ou de candidat pour siéger au Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du Csc MonAvenir pour le mandat se terminant le novembre 202 .

Nom de la candidate ou du candidat : \_\_\_\_\_

Signature de la candidate ou du candidat : \_\_\_\_\_

Signé à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(ville) (date).

---

Réservé à l'administration

Nom du directeur de l'éducation, secrétaire trésorier du Conseil : \_\_\_\_\_

Signature du directeur de l'éducation, secrétaire trésorier du Conseil : \_\_\_\_\_

Signé à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
( )